



LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA SUF

1. Introduction

Depuis plusieurs années, la langue française ne voit pas la vie en rose et malheureusement sa position dans les écoles primaires (ici comprenons *primaires* comme l'équivalent de ZŠ) et secondaires tchèques se dégrade. En ce qui concerne le choix de la deuxième langue étrangère obligatoire (après l'anglais), le français a gardé pendant de longues années la deuxième position après l'allemand. À partir de l'année scolaire 2016/2017 dans les écoles secondaires et 2017/2018 dans les écoles primaires, il passe en quatrième place des deuxièmes langues étrangères après l'allemand, le russe et l'espagnol – selon les données du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport (MŠMT). Cette problématique et la nécessité de réagir ont déjà été traitées plusieurs fois dans notre bulletin (p. ex. Nádvořníková, O. 97/2019, p. 7, Nováková, S. 99–100/2020, p. 5). La discussion sur les possibilités concrètes d'attirer l'attention d'un plus grand nombre d'élèves et de coopérations entre différentes institutions sera aussi le sujet de la *Journée Gallica* le 3 décembre 2021.

Faire une analyse des besoins des enseignant.e.s de français a été ressenti comme une démarche essentielle depuis longtemps par la SUF, Gallica, mais aussi par les départements de français de différentes facultés et a donné naissance à une coopération entre ces partenaires à plusieurs niveaux. Tout d'abord en Moravie du Sud un groupe Facebook « Více francouzštiny ve školách » a été créé en juin 2020 par la Faculté de Pédagogie de l'Université Masaryk pour que les enseignant.e.s de français de la région puissent partager leurs expériences et laisser leurs témoignages sur la situation dans leurs établissements scolaires. C'est à partir de cette discussion élar-

gie sur plusieurs autres régions et des informations partagées sur Facebook que l'idée de préparer un questionnaire officiel est née. Pour avoir des données et arguments valables (jugés nécessaires pour les entretiens avec le MŠMT, concrètement avec les responsables de la mise en place de la politique linguistique en République tchèque, ainsi qu'avec nos partenaires de l'Institut français de Prague), le comité de la SUF a eu l'idée de concevoir un questionnaire destiné à tous/toutes les enseignant.e.s de français en République tchèque pour vérifier plusieurs hypothèses relatives aux difficultés de l'enseignement et de la promotion de la langue française dans l'ensemble du pays.

2. Enquête

L'objectif principal de cette enquête nationale a été donc d'obtenir des informations pertinentes sur l'état de l'enseignement du français en République tchèque, de décrire et de classer les obstacles et les problèmes que les enseignant.e.s de français rencontrent et de permettre à ces derniers/dernières d'exposer leurs idées et les solutions qu'ils/elles ont pu mettre en place à leur niveau. La version finale de l'enquête a été conçue et réalisée par les associations SUF et Gallica, des didacticien.ne.s des Facultés de Pédagogie de Prague, de Brno et de Hradec Králové et a ensuite fait l'objet d'une consultation avec Mme Hélène Buisson de l'Institut français de Prague.

Le questionnaire a été lancé sur la plateforme *survio.com* en octobre 2020. Avant d'être clôturé le 1^{er} décembre 2020, il a recueilli 283 réponses au total, dont 276 réponses d'enseignant.e.s des établissements primaires et secondaires, pour lesquelles nous vous remercions grandement. Sur les pages suivantes vous avez la possibi-

lité de découvrir les résultats de l'enquête en question. Ils sont présentés dans l'ordre des questions posées.

Dans les mois à venir, ce dossier sera complété par des commentaires et conclusions avec le but d'obtenir un matériel de base solide pour les négociations avec les organismes impliqués dans l'enseignement du français dans notre pays.

2.1 Les enseignant.e.s de français : le profil des répondant.e.s de l'enquête

Question n° 1 (Q1) – Sexe

D'après les réponses obtenues, le questionnaire a été rempli par 90,6 % de femmes et 9,4 % d'hommes.

Q2 – Âge

Les catégories d'âge les plus représentées sont les enseignant.e.s qui ont entre 41 et 50 ans (39,9 %), entre 31 et 40 ans (30,8 %) et entre 51 et 60 ans (15,9 %). Les enseignant.e.s les plus jeunes sont représenté.e.s par 9 % des répondant.e.s et ceux/celles au-dessus de 61 ans par 4,4 %.

Q3 – Expérience

La durée de l'enseignement du français va de 1 jusqu'à 50 ans, avec une moyenne d'expérience de 16,5 ans.

Q4 – Associations professionnelles

La grande majorité (62,4 %) des enseignant.e.s ne sont membres d'aucune association professionnelle. 32,6 % des répondant.e.s (92 personnes) sont membres de la SUF. Parmi d'autres figurent Gallica, AF, AMATE, SGUN ou Občankáři (5 % du total des autres associations).



Q5 – Régions

Concernant la localisation géographique, nous avons reçu des réponses de toutes les régions tchèques, le plus grand nombre venant de la Région de Moravie du Sud (38 enseignant.e.s), de la Ville de Prague et de la Région de Moravie et Silésie (31 enseignant.e.s de chaque région).

5. Škola, v níž pracuji: Kraj

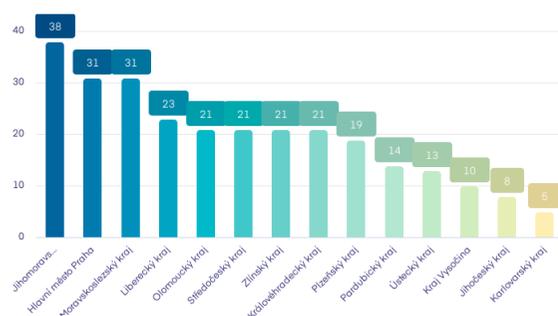


Image n° 1 : Q5

Q6 – Taille des communes

Pour ce qui est de la taille des communes dans lesquelles sont situés les établissements scolaires de nos répondant.e.s, ce sont les grandes villes de plus de 100 000 habitants qui sont à la tête du sondage avec 37,3 %. En deuxième place se situent les villes avec entre 20 000 et 49 999 habitants (19,6 %), puis les villes entre 10 000 et 19 999 habitants (15,9 %) en troisième position. En quatrième place les villes avec entre 50 000 et 99 999 habitants (12,7 %), la cinquième place appartient aux communes ayant entre 5 000 et 9 999 habitants (7,6 %). Le tout est complété par 15 réponses des communes entre 2 000 et 4 999 habitants (5,4 %) et 4 réponses des communes avec moins de 1 999 habitants (1,4 %).

Q7 – Type d'institution

Les établissements dans lesquels les répondant.e.s travaillent sont

pour 65,9 % des écoles secondaires, 18,4 % des écoles primaires (ZŠ), 3,6 % des écoles primaires avec un enseignement renforcé des langues, des universités (parallèlement avec un autre type d'établissement) 1,3 % et des écoles spécialisées de type VOŠ (1%). Les 9,8 % restants, correspondant à 30 réponses, ont choisi « Autre » en spécifiant qu'ils enseignent dans les lycées de 6 ou 8 ans (21 réponses) ou qu'ils enseignent en même temps dans une école de langue (3 réponses), dans une école secondaire spécialisée (SOŠ, 2 réponses), une Alliance française (2 réponses) ou donnent des cours particuliers (2 réponses).

2.2 Le français dans les établissements scolaires

Q8 – Offre des langues étrangères dans les écoles

Parmi les langues proposées dans les établissements de nos répondant.e.s, il y a d'abord l'anglais, enseigné comme première langue étrangère (98,6 %), puis l'allemand (98,2 %), le français (94,6 %), le russe (70,7 %), l'espagnol (43,8 %), le latin (30,1 %), l'italien (5,8 %) ou d'autres langues (1,8 %) comme le chinois, l'arabe, le portugais.

Q9 – Nombre d'enseignant.e.s

Concernant le nombre d'enseignant.e.s de français dans les établissements scolaires, la moyenne des réponses est de 2,18 enseignant.e.s par établissement. Dans 36,2 % des établissements (100 réponses), le français est assuré seulement par 1 enseignant.e et dans 31,9 % des établissements (88 réponses) par 2 personnes. Pour le reste, c'est 3 enseignant.e.s dans 16,7 % des établissements (46 réponses), 4 enseignant.e.s dans 8,3 % des établissements (23 réponses), 5 enseignant.e.s dans 3,3 % des établissements (9 réponses), 7 enseignant.e.s dans 1,1 % des établissements (3 réponses), 6 enseignant.e.s dans 0,7 % des établissements (2 réponses), 8 enseignant.e.s dans 0,7 % des établissements (2 réponses) et aucun.e enseignant.e dans 1 établissement (0,4 %).

En comparant les résultats des écoles primaires et des écoles secondaires, il faut mettre en relief la spécificité des écoles primaires où 57,6 % des répondant.e.s sont les seul.e.s enseignant.e.s dans leurs écoles. Par contre dans les écoles secondaires, il y a d'habitude 2 enseignant.e.s par école, ce qui est contenu dans 34,8 % des réponses, et 1 enseignante dans 27,9 % des réponses.

Q10 – Nombre total d'élèves (hormis « kroužek »)

Dans la question numéro 10, les répondant.e.s ont donné le nombre approximatif d'apprenant.e.s de français dans leurs établissements, celui-ci est en moyenne de 70,1 élèves. Néanmoins, 28 répondant.e.s (10,1 %) ont indiqué le chiffre 0 à cette question, concernant les écoles primaires dans 19,4 % des cas et les écoles secondaires dans 6,5 % des cas. À côté de la réponse « 0 », les réponses varient entre 4 et 550.

Q11 – Nombre de groupes de français

Le nombre moyen de groupes (classes) de français est de 5,5 par établissement scolaire. Le nombre varie entre 0 et 12, avec les réponses les plus fréquentes dans les catégories suivantes : 1–3 groupes (31,9 %, 88 réponses), 4–6 groupes (25,7 %, 71 réponses), 7–9 groupes (15,2 %, 42 réponses), 10–12 groupes (11,2 %, 31 réponses) et 0 groupe (8,3 %, 23 réponses).

Q12 – Enseignement du français dans les établissements

Quant à l'enseignement actuel du français dans les écoles, 200 répondant.e.s (72,5 %) travaillent dans les écoles où le français est actuellement enseigné. De surcroît, 42 répondant.e.s (15,2 %) indiquent que dans leurs établissements le français est actuellement enseigné et en plus, une activité extrascolaire (« kroužek ») est proposée. Selon 12 répondant.e.s (4,3 %) la langue française n'est proposée que sous la forme d'une activité extrascolaire et selon 2 répondant.e.s (0,7 %), il n'existe qu'un projet de commencer l'enseignement du français dans leurs établissements.

L'option « Autre » a été choisie par 7,2 % des répondant.e.s (20 réponses). Les enseignant.e.s précisent que le français n'est plus enseigné (5 réponses), qu'il n'est pas envisagé de le commencer (1 réponse), que la langue française est proposée mais sans intérêt suffisant de la part des élèves (4 réponses). Certain.e.s répondant.e.s témoignent de leur effort d'introduire le français dans leurs écoles mais ceci n'est pas possible sans l'appui de la direction. Par contre, 1 réponse souligne la récente introduction du français dans l'école et une autre décrit une nouvelle option, le français proposé comme 3^e langue étrangère avec 15 élèves inscrits.

Q13 – Types d'activités extrascolaires (type « kroužek »)

Dans cette réponse libre, les enseignant.e.s proposant des activités



extrascolaires dans leurs établissements devaient spécifier le type d'activité proposée. Parmi les réponses les plus fréquentes, il y a des cours de langue correspondant au français général, puis des cours de conversation, une préparation aux examens DELF A1-B2, des groupes de théâtre, des cours de français pour les débutants (afin de motiver les nouveaux élèves), des cours de français comme troisième langue étrangère dans l'établissement, des groupes de jeux en français (pour les élèves les plus jeunes), des séminaires de préparation au baccalauréat, un cours spécialisé dans la culture, une préparation aux compétitions, un atelier de lecture ou un cours de tutorat. Parmi les réponses, certain.e.s répondant.e.s spécifient qu'ils/elles ne proposent pas d'activité extrascolaire, 1 répondante explique qu'elle n'en a plus la force.

Q14 – Réponses libres

Dans la question Q14, les répondant.e.s pouvaient laisser des commentaires concernant leurs activités extrascolaires ou autres sujets (que nous développerons plus en détail dans la partie 2.6 de notre article). Plusieurs répondant.e.s expliquent que les activités extrascolaires sont organisées dans le temps libre des enseignant.e.s tout en soulignant un investissement personnel dans le développement du français dans l'école. 1 répondante spécifie que l'activité extrascolaire est menée par un ancien élève de l'établissement, actuellement en formation de FLE à l'université.

2.3 Le français et l'enseignant.e

Q15 – L'enseignant.e, qu'enseigne-t-il/elle ?

En ce qui concerne les matières enseignées de nos répondant.e.s, seulement 13,5 % d'entre eux/elles n'enseignent que le français. 43,9 % d'entre eux enseignent le français et une autre matière (qui n'est pas une autre langue étrangère), 21 % le français et une autre langue étrangère. Par contre, 6,6 % n'enseignent qu'une autre matière (actuellement sans les cours de français). En plus, 12,2 % des répondant.e.s s'occupent de l'activité extrascolaire (« *kroužek* »). Parmi les réponses « autres » (2,8 %) ont été précisées les autres matières enseignées (histoire, géographie, tchèque, espagnol, anglais ou art) et 1 répondant a précisé qu'il enseigne l'art en français.

Q16 – Nombre d'heures de français par semaine

En moyenne, les enseignant.e.s ont 9 heures de français par se-

maine. Néanmoins, les réponses varient entre 0 et 24. Parmi les plus fréquemment mentionnées, il y a « 0 » (32 réponses, 11,6 %), « 6 » (29 réponses, 10,5 %) et « 3 » (29 réponses, 10,5 %).

Q17 – Position du français

Les réponses de l'enquête montrent que la place du français dans les établissements est en train de baisser. Selon 48,6 % des répondant.e.s, l'intérêt pour le français diminue, les résultats sont encore plus importants dans les réponses des écoles secondaires, c'est-à-dire pour 55,2 % des enseignant.e.s de notre enquête. Dans 24,3 % des réponses la position du français est stable, dans 6,4 % des établissements le français est encore présent dans les dernières promotions d'élèves et dans 4,2 % des réponses, le français a déjà été supprimé. Par contre, 4,2 % des réponses témoignent de l'introduction récente du français et 2,9 % d'un intérêt pour le français qui augmente. 9,6 % des enseignant.e.s ont choisi l'option « autres » et ils ont donné des précisions sur l'état du français dans leurs écoles, sur sa disparition ou sur les soucis des enseignant.e.s avec la motivation des élèves et de leurs parents pour pouvoir garder les heures de français. Toutes ces thématiques seront traitées dans la partie 2.6 de l'article.

17. Postavení FJ v naší škole

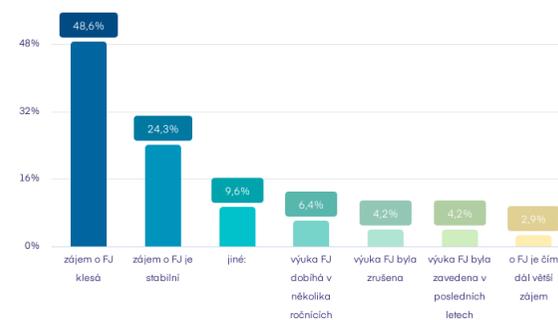


Image n° 2 : Q17

Q18 – Qui ou qu'est-ce qui contribue à la promotion de l'enseignement du français dans l'établissement ? (réponses libres)

Les nombreuses réponses à cette question des participants de l'enquête ont été regroupées par thèmes. Le plus souvent, c'est l'**enseignant.e lui/elle-même**, tout.e seul.e ou éventuellement en coopération avec ses collègues, qui s'occupe de la promotion du français par l'intermédiaire de ses activités et grâce à son enthousiasme et son engagement personnel. La langue française est promue très fréquemment pendant les **jours « portes ouvertes »** des écoles.

Ensuite ce sont aussi les **activités de mobilités**, les possibilités de stages, différents voyages et échanges scolaires et plusieurs autres moyens de coopération avec des écoles françaises ou francophones qui attirent l'intérêt des futurs élèves et de leurs parents. La langue française est également promue grâce à des **activités spécifiques** comme *La journée européenne des langues*, la *Journée internationale de la Francophonie*, des activités gastronomiques ou d'autres projets organisés par les établissements ou en coopération avec l'Institut français de Prague (IFP), des Alliances françaises (AF) ou des centres franco-tchèques. Selon les autres répondant.e.s, c'est également la participation à des **compétitions** et le succès des élèves qui contribuent à la promotion du français. Dans de nombreuses réponses, les **visites des classes à l'IFP et aux AF** et des projets avec ceux-ci ou la participation des élèves aux activités culturelles et autres, organisées aussi par ces institutions françaises en font partie.

Les répondant.e.s énumèrent également différents types de **présentations** de la langue française et de ses cultures et les **leçons de motivation** pour les élèves qui se préparent à choisir leur deuxième langue étrangère dans les classes inférieures, mais aussi pendant les journées portes ouvertes (organisées non seulement pour les futurs élèves, mais aussi pour leurs parents). Ces activités sont souvent préparées avec la participation des élèves qui apprennent déjà le français et peuvent apporter leurs témoignages et discuter avec les élèves plus jeunes. Dans certaines réponses, il est aussi mentionné que ce sont les AF qui participent à l'organisation de ces leçons de motivation. Une part des enseignant.e.s des écoles secondaires décrit l'organisation des leçons de motivation dans les écoles primaires de la ville pour pouvoir motiver les élèves à choisir (ou au moins prendre en considération) le français avant leur arrivée dans les écoles secondaires. Il



s'agit aussi des **visites d'éveil d'intérêt** par les apprenants de français dans les classes de l'école primaire, mais aussi, dans 1 cas indiqué, à l'école maternelle.

D'autres participant.e.s de l'enquête disent que parmi d'autres éléments de motivation pour le français, il y a la possibilité d'organiser les **examens du DELF** scolaires directement dans leurs établissements ou dans un centre local de passation, ensuite, la nécessité du **soutien de la direction** de l'établissement scolaire, les **visites des anciens élèves** qui utilisent le français dans leur profession, l'étudiant à l'université ou ont passé une partie de leurs études en France. Ce qui aide aussi à motiver les élèves dans les écoles, c'est la « **publicité** » entre les élèves et l'échange d'expérience entre eux, tant de façon informelle que de façon organisée, comme les visites dans les classes des élèves plus jeunes.

Parmi les réponses moins fréquentes (par ordre de fréquence descendant) il y a : publicité sur Internet et dans les médias, réunions parents-enseignants, originalité des approches de l'enseignement de français, bonne ambiance dans la classe, présence d'un lecteur natif, existence d'une activité extrascolaire (« *kroužek* »), coopération avec les universités, informations bien présentées par les professeurs des classes, soutien des régions (dans le cas de la Région de Moravie-Silésie et de la Région de Vysočina), panneaux d'affichage dans les couloirs des écoles, foire des écoles, renommée de l'école, intérêt des parents, programme du ministère pour la formation continue des enseignant.e.s (« *šablony* »), enseignement-tandem et beauté de la langue.

Une douzaine de répondant.e.s avouent l'absence de la promotion du français dans leurs écoles.

2.4 Les attitudes du public envers l'enseignement du français dans les établissements scolaires

Q19 – En cas de diminution d'intérêt pour le français, indiquez les raisons de cette diminution

Pour cette question, il a été demandé de choisir, dans une liste de 11 éléments, au maximum 5 éléments que les répondant.e.s trouvaient les plus importants pour qualifier la diminution de l'intérêt porté au français.

Dans les résultats, 6 éléments sortent avec le plus grand nombre de réponses : « selon les élèves / les parents, le français est difficile » (186 réponses sur 230 ; 80,9 %), « les élèves / les parents

préfèrent une autre langue étrangère » (156 réponses sur 230 ; 67,8 %), « les élèves sont intéressés mais leurs parents le leur déconseillent » (124 réponses sur 230 ; 53,9 %), « selon les élèves / les parents, le français n'offre aucune perspective pour leur futur métier (le français est inutile) » (111 réponses sur 230 ; 48,3 %), « les élèves ne choisissent pas le français au lycée car ils ne l'avaient pas commencé à l'école primaire (ils choisissent la langue qu'ils ont déjà commencée à apprendre) » (93 réponses sur 230 ; 40,3 %) et « leurs parents / leurs frères et sœurs maîtrisent une autre langue étrangère (ils peuvent donc les aider à faire leurs devoirs) » (79 réponses sur 230 ; 34,3 %).

19. Pokud zájem o FJ ve Vaší škole klesá, označte, prosím, důvody tohoto poklesu

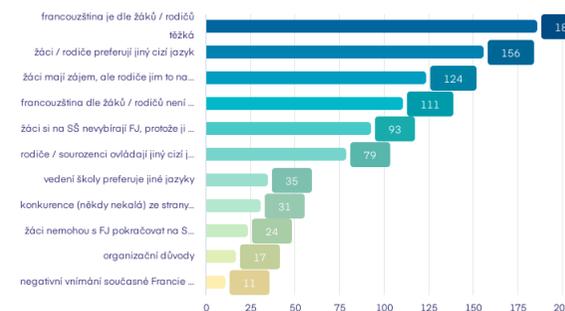


Image n° 3 : Q19

Q20 – Si le français n'est pas enseigné dans votre établissement, veuillez indiquer les raisons de cette absence

Pour cette question facultative, seulement 31 répondant.e.s ont décidé de laisser un commentaire. Trois catégories thématiques de réponses ont été identifiées, la première étant la direction de l'établissement qui préfère une autre langue étrangère, la deuxième un intérêt mineur ou inexistant pour le français chez les élèves et la troisième le manque de continuité de l'enseignement du français entre les écoles primaires, secondaires et même supé-

rieures. Nous développerons notre analyse de ces réponses ouvertes, ainsi que les commentaires de la Q21, dans la partie 2.6 de cet article.

Q22 – Motivation du public à choisir le français comme deuxième / autre langue étrangère (les élèves choisissent le français parce que...)

Tout comme dans la Q19, les répondant.e.s devaient sélectionner au maximum 5 éléments de la liste proposée comme les suites les plus adéquates à la phrase « Les élèves choisissent le français parce que... ». Les 5 réponses majoritairement choisies sont classées par ordre décroissant : « le français leur plaît » (239 réponses sur 276 ; 86,6 %), « ils aiment la France / la culture française » (204 réponses sur 276 ; 73,9 %), « les parents / les frères et sœurs parlent déjà français » (102 réponses sur 276 ; 37 %), « l'enseignant.e leur convient » (101 réponses sur 276 ; 36,6%) et « ils veulent apprendre une autre langue qu'une langue slave ou germanique » (75 réponses sur 276 ; 27,2 %).

22. Motivace veřejnosti pro výběr FJ jako druhého / dalšího cizího jazyka: žáci si FJ vybírají, protože...

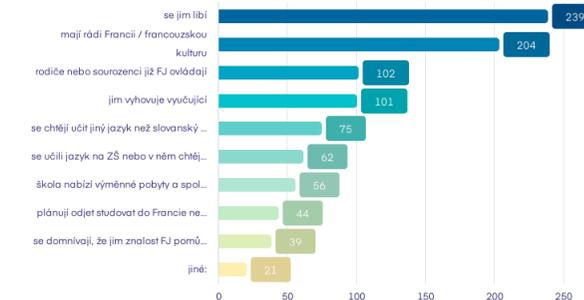


Image n° 4 : Q22

Q23 – Motivation du public à choisir le français comme deuxième / autre langue étrangère (les parents d'élèves recommandent le français parce que...)

Les 5 réponses les plus données pour spécifier la motivation des parents d'élèves de choisir le français sont celles-ci : « ils aiment la



France / la culture française » (179 réponses sur 276 ; 64,9 %), « le français leur plaît » (159 réponses sur 276, 57,6 %), « eux-mêmes ou leurs autres enfants parlent déjà français » (135 réponses sur 276, 48,9 %), « ils sont convaincus que la connaissance du français aidera leurs enfants dans leur carrière » (76 réponses sur 276 ; 27,5%) et « leurs enfants ont appris le français à l'école primaire et ils veulent qu'ils continuent l'apprentissage du français au lycée » (65 réponses sur 276 ; 23,6 %).

23. Motivace veřejnosti pro výběr FJ jako druhého / dalšího cizího jazyka: rodiče žáků FJ doporučují, protože...

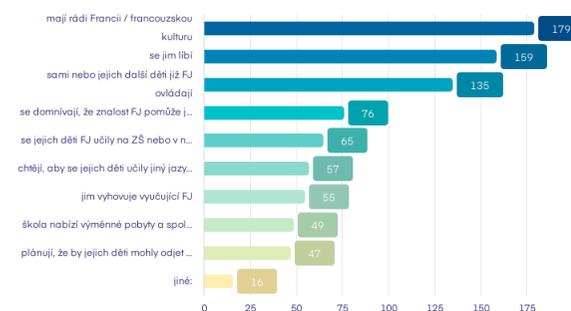


Image n° 5 : Q23

2.5 Possibilités pour le futur

Q24 – Quelles mesures pourraient considérablement améliorer la position du français ?

Les enseignant.e.s répondant au questionnaire devaient choisir 5 réponses maximum dans la liste des éléments proposant des mesures qui pourraient améliorer la position du français. Les éléments les plus choisis sont les suivants : « une promotion ciblée de la langue française dans les écoles au moment où les élèves / les parents choisissent une autre langue étrangère » (146 réponses sur 276 ; 52,7 %), « une coopération avec les employeurs de notre ville / région qui emploient des travailleurs connaissant le français » (128 réponses sur 276 ; 45,9 %), « une coopération entre les

écoles primaires et les lycées (assurer la continuité de l'enseignement à tous les niveaux de l'enseignement) » (112 réponses sur 276 ; 40,3 %), « une coopération avec les universités (visite d'étudiants des sections de français dans les cours, cours de motivation, ateliers animés par les étudiants en pédagogie) » (106 réponses sur 276, 38,4%) et « une coopération avec l'Institut français de Prague / les Alliances françaises et d'autres organisations francophones » (104 réponses sur 276 ; 37,7 %).

24. Označte, která opatření by podle Vás mohla postavení FJ významně zlepšit

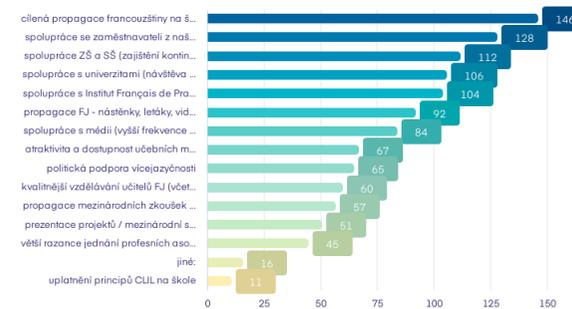


Image n° 6 : Q24

Q25 – Actions qui permettraient d'augmenter / maintenir la motivation des enseignant.e.s pour l'enseignement du français

Dans la dernière question qui comportait aussi une liste d'éléments au choix, les répondant.e.s devaient classer les propositions par ordre d'importance. Pour augmenter / maintenir la motivation des enseignant.e.s pour l'enseignement du français, les répondant.e.s ont classé les actions suivantes : (1) « une coopération entre les écoles (avec des collègues du quartier, de la ville, de la région ...) », (2) « le soutien de la SUF, de l'Institut français de Prague / des Alliances françaises, des établissements universitaires », (3) « une coopération avec le personnel enseignant (par ex. enseignement interdisciplinaire par projet) », (4) « un éventail

de possibilités de formation continue / des formations diverses / des ateliers », (5) « une coopération avec les parents », (6) « de la documentation et de l'information pour la promotion du français dans notre école / pour argumenter avec les élèves / les parents / la direction de l'école », (7) « le soutien de l'autorité compétente de l'école (ville, région) » et (8) « le soutien de la direction de l'école ».

25. Možnosti zvýšení / udržení motivace učitelů pro výuku FJ

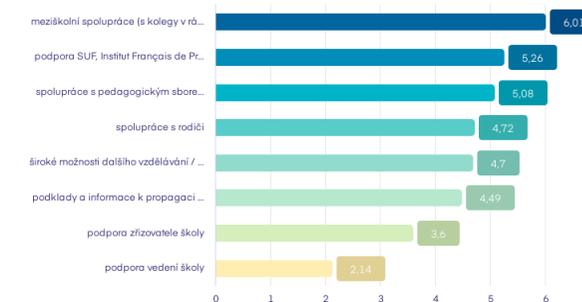


Image n° 7 : Q25

2.6 Thématiques des réponses ouvertes – ce que nous disent les enseignant.e.s

Les commentaires et témoignages obtenus à partir de toutes les questions ouvertes du questionnaire (Q18, Q20, Q21, Q26 et Q27) ont été catégorisés et seront présentés maintenant sous forme de synthèse. Certains commentaires étaient prévisibles, certains peuvent paraître surprenants. Or même si les situations concrètes exprimées par les répondant.e.s sont différentes, elles ont probablement un impact plus général.

2.6.1 L'intérêt pour le français diminue

Comme nous l'avons vu dans les résultats de la question Q17 de l'enquête, de nombreuses personnes ont signalé que l'intérêt



pour le français, à leur avis, diminuait. La somme des réponses à connotation négative est égale à 68,8% (l'intérêt pour le français diminue 48,6%, le français est encore présent dans les dernières promotions d'élèves 6,4%, le français a déjà été supprimé des enseignements 4,2% et autre 9,6%). Nous retrouvons ces témoignages dans la grande majorité des questions ouvertes.

Par exemple, certain.e.s enseignant.e.s disent que « *s'il n'y a pas assez d'élèves, les groupes ne s'ouvrent pas* ». D'autres enseignant.e.s « *arrivent encore à former un groupe, mais c'est souvent avec un nombre minimum pour pouvoir l'ouvrir* ». Une personne « *se bat de toutes ces forces pour maintenir deux groupes en moyenne, depuis les dix dernières années* ». En général, les enseignant.e.s déclarent avoir moins d'heures et moins de groupes à enseigner. Une des collègues d'un lycée bilingue décrit que « *pour la section bilingue, le nombre d'élèves est élevé, puis que l'intérêt reste stable. Mais pour le lycée de 4 ans où le français est enseigné comme deuxième langue étrangère, il n'y a qu'un groupe de français ouvert ces dernières années. Par contre, depuis cette année, nous avons pour la première fois deux groupes d'espagnol* ».

2.6.1.1 Les élèves / les parents préfèrent les autres langues étrangères

De fait, le français subit de manière intensive la concurrence des autres langues vis-à-vis des choix des élèves et des parents. Selon un témoignage, le problème est que « *les parents disent aux enfants de ne pas choisir le français, parce qu'il est trop difficile par rapport à l'espagnol ou qu'ils ne peuvent pas les aider avec la grammaire* ». Selon un autre témoignage, le français « *était perçu comme une langue exclusive avec des débouchés d'emploi dans les institutions de l'UE. Maintenant, les parents ne le voient plus de cette manière, ils préfèrent, pour leurs enfants une voie plus facile pour traverser le système scolaire. Ceux/Celles qui veulent vraiment étudier le français, se trouvent en position minoritaire et doivent se plier à la majorité* ». Dans une autre école, « *c'est le français qui, de toutes les langues enseignées, a le moins d'élèves. C'est l'espagnol qui est attractif, c'est le russe qui est facile et les parents préfèrent aussi l'allemand* ». Par rapport aux autres langues étrangères, le français souffre depuis un certain moment déjà d'un inconvénient dû aux clichés que le grand public tchèque a vis-à-vis des différentes langues. Par exemple, le russe, étant une langue slave, est plus proche du tchèque et paraît beaucoup plus facile qu'une langue germanique ou latine, notamment le français. L'allemand bénéficie de sa

proximité du pays avec l'Allemagne et l'Autriche et il est, pour les régions frontalières, pourvoyeur de nombreuses possibilités d'emploi ou de pratique de la langue. Enfin, l'espagnol bénéficie d'un grand capital de sympathie festive. D'ailleurs, un professeur en témoigne : « *Grâce aux films, séries ou Netflix, l'espagnol est à la mode et a la réputation d'être plus facile et fun* ». C'est une mode à laquelle ni les enseignant.e.s ni les promoteurs/promotrices du français n'étaient prêt.e.s. Une personne constate une « *descente considérable, presque l'arrêt du français. Il y avait avant la moitié d'allemand et la moitié de français, aujourd'hui nous avons 9 élèves pour tout le lycée de 4 ans par rapport aux formations de 6 et 8 ans où ça va encore, parce que l'espagnol n'est pas encore proposé* ». Une autre écrit que « *depuis l'arrivée de l'espagnol, on arrive à peine à ouvrir un groupe [de français] dans une promotion de 120 élèves...* ». Une troisième dit : « *Avec la concurrence de l'espagnol, nous n'avons aucune chance. L'allemand c'est parce que nous sommes dans la Région de Plzeň, mais l'espagnol, il y a un boom dans notre école, tout ce qui est latino, c'est cool chez les jeunes* ». D'ailleurs la culture hispanophone est désormais plus présente aussi dans les médias, surtout « *via la musique qui est jouée plus souvent en espagnol... et c'est ce que les jeunes aiment !* »

2.6.1.2 Le français est vu comme trop difficile et inutile

La langue française est jugée trop difficile, c'est d'ailleurs la première réponse (remportant 80,9% des réponses) à la question Q19 sur les raisons de la diminution du français. Un enseignant témoigne : « *tout le monde dit que c'est difficile, la direction réagit en proposant l'allemand, le russe et l'espagnol pour ne pas perdre de futurs élèves* ». Un autre constate : « *À part l'allemand qui est proposé de façon standard et que la plupart des élèves continuent après l'enseignement primaire, dernièrement ceux-ci préfèrent l'espagnol à cause de l'idée fausse que celui-ci est plus facile* ».

Dans les régions proches des frontières avec l'Allemagne ou l'Autriche, la langue française n'est pas considérée aussi utile pour le futur que l'allemand : « *Dans notre région, au nord, l'allemand est à la première place, parce que nous sommes près de la frontière avec l'Allemagne et qu'il y a des opportunités pour travailler là-bas* », « *nous sommes à la frontière allemande, donc il y a plus d'allemand. Il y a des intéressés.e.s [pour le français] chaque année, mais pas le nombre nécessaire souhaité par la direction pour ouvrir un groupe, donc ceux/celles-ci sont éventuellement mis.e.s dans les groupes d'allemand* », « *l'intérêt pour le français di-*

minue car son utilité n'est pas accessible, comme nous sommes proches de la frontière, l'allemand a plus de visibilité ». Un témoignage propose l'analyse suivante sur la qualité de l'enseignement proposé : « *Quand les élèves choisissent une deuxième langue étrangère, souvent ils se posent ces questions : Qui enseigne la langue ? Comment la langue est-elle enseignée ? Est-ce que la langue est difficile ? Quelle est son utilisation en pratique (travail) et est-ce que j'ai déjà une expérience avec cette langue ?* ». Enfin, une personne souligne que « *les élèves pensent que la connaissance de l'anglais suffit, même dans les pays francophones ils peuvent se faire comprendre en parlant anglais* ».

Dans certaines réponses, nous pouvons déjà trouver des solutions proposées : « *Cela nous aiderait que le public se rende compte du nombre d'entreprises françaises en République tchèque, s'il y avait une activité de leur part envers le public. En général, le français est perçu à travers des événements gastronomiques* ». L'importance de montrer l'utilité de la langue française dans le monde du travail est citée par plusieurs autres enseignant.e.s, par exemple : « *Il est important de montrer comment le français peut être utilisé en pratique et que l'anglais ne suffit pas* » ou bien : « *pour convaincre les parents, ce qui aide ce sont les informations sur l'utilisation du français dans le monde du travail, donc une coopération étroite entre les entreprises et les écoles à Brno est nécessaire* ».

Néanmoins, il y a quand même aussi de l'espoir : « *je crois que la diminution de l'intérêt pour le français est finie. Dans mes groupes, je vois déjà les enfants de mes premiers élèves ou les frères, sœurs ou cousins des élèves plus jeunes* ».

2.6.2 Des enseignant.e.s en détresse

Une grande part des réponses révèle la fatigue, la frustration ou la déception face à la situation actuelle.

2.6.2.1 Des enseignant.e.s seul.e.s face à la direction

Comme nous l'a montré le résultat de la question Q9 sur le nombre d'enseignant.e.s dans un établissement, 57,6% des répondant.e.s dans le primaire sont seul.e.s, contre 27,9% dans le secondaire. Et cela est très souvent jugé comme un inconvénient vis-à-vis de la direction de l'établissement en termes d'organisation des classes ou de remplacement du professeur en cas d'absence. Plusieurs témoignages illustrent ces difficultés rencontrées : « *Je suis la seule qui puisse enseigner le français dans notre école. Il serait donc compliqué de me remplacer en cas de maladie ou si je pars. En plus, ce n'est*



pas économique d'ouvrir un groupe avec un petit nombre d'élèves. Nous sommes une école spécialisée, dans chaque promotion il y a 4 classes de spécialisations différentes, il n'est pas possible d'avoir une seule classe d'élèves qui s'intéressent au français comme dans les lycées. Et faire un groupe de français avec des élèves de 4 classes différentes, c'est trop compliqué au niveau de l'emploi du temps », « je suis la seule enseignante qui puisse enseigner le français [dans notre école] et je suis encore jeune, donc la direction a peur que, si je pars en congé maternité ou s'ils ont besoin de me remplacer, ils n'y arrivent pas », « même s'il y avait de l'intérêt pour le français dans notre école, la direction préfère l'allemand pour des raisons d'organisation, elle doit assurer les temps pleins des enseignant.e.s d'allemand. Une autre raison, c'est que je suis toute seule à pouvoir enseigner le français, donc, si je suis absente ou malade, il n'y a pas de remplacement qualifié » ou encore « la direction n'a pas permis les enseignements de français à cause des contrats de mes collègues d'allemand. Je n'enseigne que l'anglais. L'introduction d'une nouvelle langue, il paraît, implique beaucoup d'administration (paperasse), elle doit être, de plus, approuvée par le conseil. Les professeur.e.s d'allemand auraient moins d'heures et personne ne pourrait prendre mes heures d'anglais. Et puis, on m'a dit que j'avais l'âge de départ en maternité et que cela serait difficile de trouver un.e remplaçant.e ».

Certain.e.s répondant.e.s déclarent un soutien insuffisant ou inexistant de la direction, voire des annulations de cours : « la direction a annulé les séminaires "les bases de la langue française et du russe" même si l'intérêt était vif (21 élèves pour le français, 23 pour le russe) », « le français a été annulé, la direction préférant une unique deuxième langue étrangère ce qui est incompréhensible pour nous, les enseignant.e.s de langues », « je pense que l'enseignement du français est depuis longtemps peu soutenu, surtout de la part de la direction des écoles. Les enseignant.e.s de français essaient de rendre leurs cours attirants, mais si la direction est d'un avis différent, ils/elles perdent tout soutien ».

D'autres témoignages décrivent la même situation dans d'autres écoles : « le français a été enseigné jusqu'à récemment mais notre établissement s'est agrandi à 500 élèves et pour la direction c'est compliqué de séparer les élèves dans des groupes de plusieurs langues pour des raisons d'organisation. C'est pourquoi elle préfère avoir seulement l'allemand comme deuxième langue étrangère », « j'ai essayé de promouvoir le français dans notre école, mais la direction ne soutient pas le français », « la direction ne veut pas introduire le français, actuellement, ils ont des enseignant.e.s d'allemand et de russe, il faut attendre qu'ils partent à la retraite, je pense ».

2.6.2.2 Beaucoup d'activités, peu de résultats

Comme nous l'avons vu dans les réponses à la question Q18, ce sont surtout les enseignant.e.s eux-mêmes qui font la promotion de la langue française dans les établissements. Leurs réponses construisent une liste exhaustive des activités qu'ils proposent. Néanmoins, toutes ces activités pour promouvoir le français ou essayer d'ouvrir des groupes restent visiblement sans effet : « la situation dans notre école est très frustrante pour moi. Même si j'essaie d'attirer l'attention sur le français par tous les moyens possibles, je n'arrive pas du tout à influencer l'attitude des parents ni des élèves », « le problème dans notre école, c'est que je suis le seul enseignant de français et je n'ai pas la force de faire des cours aussi riches et complets que je le souhaiterais, comme organiser des voyages en France ou trouver des écoles partenaires ».

En effet, les enseignant.e.s ont l'impression que tous leurs efforts ne suffisent pas pour retenir l'intérêt des élèves, comme en témoigne un professeur : « La baisse du français dans notre lycée ne correspond pas à la qualité de notre travail, nous avons d'excellents résultats. Nous faisons beaucoup plus d'activités que les enseignant.e.s des autres langues de notre école, nos élèves gagnent des compétitions nationales, nous sommes un centre de passation du DELF, nous menons trois projets de théâtre en français, nous coopérons avec l'AF, en 10 ans 300 élèves ont fait des échanges scolaires en France. En 2007, nous étions 4 enseignant.e.s avec 65 heures par semaine, nous sommes actuellement 3 avec 26 heures. De plus, deux de mes collègues doivent en même temps travailler dans une autre école pour avoir un nombre d'heures suffisant. »

2.6.2.3 Incertitude et réorientation

Dans les témoignages rassemblés, il y a également des messages qui expriment les inquiétudes de certain.e.s enseignant.e.s, comme dans celui-ci : « franchement, je voudrais me concentrer sur l'enseignement du français et sur la formation continue, et ne pas avoir toujours peur de ne bientôt plus avoir de cours à enseigner. La lutte pour les élèves est fatigante, frustrante et cela influence les relations entre tous les enseignant.e.s des langues (allemand, français, espagnol). » Un autre témoignage parle même de la réorientation vers une autre langue : « j'aime le français, c'est l'amour de ma vie et mon cœur saigne quand, chaque année, je dois faire de gros efforts pour sa promotion. J'en suis tellement découragée et épuisée que j'ai décidé d'étudier une autre langue étrangère. Après consultation avec notre directeur, j'ai choisi l'allemand qui a plus de chances chez nous. Je suis

contente d'apprendre une nouvelle langue, mais, bien sûr, je préférerais enseigner le français. Je me sens d'âme française. »

Le manque de postes des enseignant.e.s de français dans les écoles primaires crée des soucis aux étudiant.e.s des Facultés de Pédagogie, formé.e.s pour le primaire : « Un des obstacles pour les enseignant.e.s de français, c'est la nécessité d'une formation supplémentaire pour pouvoir enseigner dans les écoles secondaires. [...] Ces dernières années, ces programmes de formation continue ne s'ouvrent pas en raison du faible nombre d'intéressés. Si le français n'est pris que comme deuxième langue étrangère, je ne vois pas l'intérêt de refaire des études. Ainsi beaucoup d'enseignant.e.s sont démotivés et partent travailler dans le privé. »

2.6.3 Une politique linguistique défavorable et une faible présence du français dans les écoles primaires

Comme nous l'avons déjà montré, selon les statistiques du ministère, le français est très peu enseigné dans le primaire en République tchèque. Aussi parmi les participant.e.s de l'enquête seulement 22 % d'entre eux/elles enseignent dans des établissements du primaire. Ceci est un fait partagé aussi dans de nombreuses réponses ouvertes : « Les élèves dans les écoles secondaires choisissent la langue qu'ils ont commencé à apprendre dans le primaire. C'est un cercle vicieux : les écoles primaires de notre ville ne proposent pas de français parce qu'ils voient qu'aucune école secondaire sauf le lycée n'en propose et donc les élèves ne pourraient avoir une continuité d'enseignement. Et les écoles secondaires n'en proposent pas, parce que les écoles primaires n'en proposent pas et donc les élèves continuent avec l'allemand ou le russe. » Une autre réponse évoque le même problème mais mentionne aussi une solution possible : « je pense que le problème de base, c'est l'absence de français dans le primaire. Il y a quelques années, à Pardubice, on avait un programme qui finançait le séjour d'un natif qui allait régulièrement dans les différentes écoles primaires et menait des activités extrascolaires (« kroužek ») en français. La promotion de notre lycée qui avait suivi ce programme est la seule à avoir deux groupes parallèles de français. Les élèves m'ont dit que leur initiation au français avait été amusante, c'est pourquoi ils/elles avaient choisi le français ensuite ». Même si certain.e.s enseignant.e.s et leurs élèves veulent faire la promotion du français dans les écoles primaires les environnant, ce n'est plus possible en ce moment et en plus, il y a déjà d'autres langues enseignées. Par conséquent, le passage des élèves du primaire au secondaire peut poser problème même lorsqu'il s'agit des élèves qui ont déjà des



connaissances en français. Selon un témoignage, « le problème est de niveler l'enseignement du français dans un seul groupe avec de grosses disparités de niveau parmi les élèves de niveau de A2 ou B1 qui doivent recommencer leur apprentissage dès le début », puisqu'ils/elles se trouvent dans le même groupe que les débutant.e.s. Un deuxième témoignage le complète : « même si les élèves ont eu du français au primaire, ils/elles doivent le reprendre au début. Nous ne sommes pas capables d'avoir assez d'élèves pour que deux groupes de niveaux différents puissent être créés ».

L'obligation d'apprendre une deuxième langue étrangère déjà pendant la scolarité primaire à partir de 2013/2014 devait développer le plurilinguisme soutenu par l'Union européenne. Or, selon quelques témoignages de l'enquête, cette politique a plutôt eu un effet négatif sur le français. En effet, de nombreux établissements décident de réduire leur offre de langues pour éviter de compliquer le travail d'organisation et d'emploi du temps avec pour preuve les témoignages suivants : « la situation s'est dégradée depuis l'année scolaire à partir de laquelle les élèves ont deux langues étrangères obligatoires, en majorité l'anglais et l'allemand », « après l'obligation de la deuxième langue étrangère dans le primaire, l'intérêt (pour le français) a commencé à baisser, maintenant nous avons des élèves avec les bases d'allemand et de russe », « la diminution la plus importante de l'intérêt pour le français, c'est après l'obligation de la deuxième langue étrangère dans le primaire où le français n'est pas enseigné dans la plupart des cas. Les élèves prolongent ainsi leur apprentissage de l'allemand et du russe », « de mon point de vue, paradoxalement, le français a été tué par l'obligation de la deuxième langue étrangère – l'allemand est enseigné partout et il n'y a pas de place pour la variété », « la mise en place d'une deuxième langue obligatoire dans les écoles primaires a, de façon paradoxale, nui à une offre variée des langues étrangères dans le secondaire ». Enfin, une réponse résume cette problématique : « ...si les élèves avaient le choix [du français] au primaire, c'est sûr que nombre d'entre eux choisiraient le français au secondaire ».

Dans de nombreux témoignages sont formulés des doutes sur la volonté et l'engagement effectué au profit du plurilinguisme par le ministère : « une politique linguistique cohérente de l'État serait la bienvenue, pas seulement proclamée, mais aussi mise en pratique », « je pense qu'une coopération avec d'autres associations d'enseignants des langues serait souhaitable pour faire pression ensemble sur le ministère pour établir un plan de conception dans l'enseignement des langues.

Nous avons besoin que toutes les langues étrangères soient enseignées de façon systématique, pas aléatoirement selon le fait qu'un groupe se remplit ou non ou si on arrive à trouver un enseignant », « malheureusement, je ne sens pas de soutien de la direction ni du système. J'ai souvent environ 8 ou 10 élèves intéressé.e.s par le français mais ce n'est pas suffisant pour ouvrir un groupe. Pourtant, pour l'enseignement des langues, c'est idéal », « si le nombre minimum d'élèves (chez nous c'est 10) ne change pas, je n'arriverai jamais à ouvrir un groupe. Il faut parler de ça avec le ministère », « ...concernant la révision du plan RVP et le travail sur la stratégie de formation, il faudrait intégrer un groupe de travail sur la nouvelle version du RVP, le français pourrait acquérir un nouvel espace dans les thématiques transversales par le biais (et pas seulement) du CLIL ».

2.6.4 Une promotion insuffisante du français

Nombreux sont les commentaires concernant la promotion de la langue française en République tchèque. Les répondant.e.s évoquent l'existence d'activités régionales, mais aussi au niveau de l'ensemble du pays. Plusieurs enseignant.e.s parlent du soutien régional du français dans les écoles primaires : « même si la Région de Vysočina essaie de soutenir le français, coopère avec la région française avec laquelle elle est jumelée et envoie des natifs/natives dans les écoles, je ne pense pas que cela puisse changer la situation actuelle », « il y 5 ans, il y a eu l'initiative de placer des natifs/natives dans les écoles primaires. Excellente initiative, mais très mal réalisée... si on vous appelle ou écrit en octobre pour vous demander si vous connaissez une école intéressée par un natif qui n'a pas suffisamment d'heures ! [...] Ce projet était très bien, devait être poursuivi sur au moins 5 ans, pour voir un quelconque effet. Il n'a duré qu'1 ou 2 ans et les personnes, sans les citer, qui l'ont mené ont été incompetentes au possible. Il fallait démarcher les écoles au plus tard en juin et pas une fois la rentrée effectuée depuis longtemps. Bref, je pense malheureusement que la situation est critique et que seules les initiatives personnelles ont une valeur », « chez nous, à Pardubice, nous avons une coopération excellente avec l'AF. On a même un groupe de 8 élèves qui ont régulièrement des cours avec un natif. [...] Cela nous aiderait si les stagiaires des AF pouvaient aller dans les écoles primaires et faire des leçons de motivation. Souvent les élèves sont ravis et cela peut être l'impulsion pour choisir le français au secondaire. Ce n'est pas nécessaire d'avoir appris des bases au primaire, de toute façon, au secondaire, on recommence l'enseignement à zéro. »

D'autres témoignages décrivent le manque de promotion dans leurs régions : « Je ne sens pas de promotion de la langue française dans notre région (Rychnovsko). L'AF de Pardubice est loin, parfois il y a des activités à Hradec Králové. Je ne sais pas si dans les alentours, il y a des groupes qui s'occupent de la promotion. J'apprécierais aussi plus de compétitions pour les débutants (A1), peut-être qu'elles existent, mais je ne suis pas informée, par ex. par la SUF. Les compétitions et Olympiades existantes, c'est plutôt pour les élèves de la dernière année de l'école primaire, mais je voudrais faire participer aussi les plus jeunes », « je dirige un Club franco-tchèque à Most. Depuis 10 ans, nous essayons de promouvoir le français dans la région, mais actuellement c'est vraiment difficile. Nous serions heureux d'avoir de l'aide et de la motivation », « ce questionnaire aurait dû se faire il y a 10 ans. Et s'intéresser plus à l'état de l'enseignement du français dans les régions. Il n'y a pas que Prague et les grandes villes ! ».

Le manque de « soutien extérieur » est aussi exprimé dans de nombreux témoignages. Certain.e.s enseignant.e.s comparent le soutien du français avec le soutien existant de la langue allemande : « plus de promotion du français du côté français serait bienvenu, par exemple un soutien pour la préparation du DELF comme les Allemands soutiennent le DSD. Une organisation plus souple, la possibilité de faire l'examen et recevoir un diplôme plus bas si le niveau correspond. Cela motiverait plus les élèves. Comme cela, ils ont peur de ne pas réussir le niveau choisi et de ne pas avoir de diplôme », « j'apprécierais plus de soutien de la part des organisateurs pour les élèves qui participent à des concours. Les élèves ne reçoivent qu'un sac plein de dépliants, mais un bon d'achat pour un cours de langue, des livres bilingues ou « lecture facile » en français, des billets de cinéma pour aller voir un film français, cela serait plus approprié. [...] » « Dans les autres matières enseignées, nous avons un bon soutien (webinaires, centres méthodiques régionaux / krajské kabinet/, matériel, outils, etc.) ».

La question du soutien plus concret de la part des institutions tchèques et françaises a été également mentionnée dans les réponses ouvertes : « Depuis 10 ans, je ne sens pas de soutien de l'enseignement du français ni au niveau national, ni de la part des institutions françaises. Personnellement, j'ai l'impression que de nombreux/nombreuses enseignant.e.s tchèques ont une motivation plus grande pour promouvoir le français que les Français eux-mêmes. La fermeture du centre français à Olomouc dans le passé, moins de formations pour les enseignant.e.s, un grand amateurisme dans l'organisation du DELF dans la Région de Zlín



– les élèves reçoivent leurs diplômes une année plus tard ! Et ils/elles ne peuvent pas passer les diplômes dans une autre région – ceci, aux yeux du public, diminue la bonne renommée des institutions françaises. Il me manque un minimum de soutien matériel, par exemple les affiches, on les fabrique tout seul à la maison », « l'argent, l'argent... si l'Institut français et la France ne veulent pas investir dans l'enseignement de la langue française en Europe centrale, la situation ne va pas s'améliorer toute seule. On peut avoir des initiatives locales (motivation et travail supplémentaire de la part des enseignants) qui vont marcher, mais sans soutien financier, ce n'est pas possible. »

D'autres enseignant.e.s décrivent d'autres problèmes identifiés : « je le perçois comme un problème de la France, elle fait très peu pour rendre le FLE attrayant aux yeux des jeunes élèves qui commencent leur scolarité. », « il y a un manque de promotion du français, son soutien de la part de la France dans les médias. Les enfants ne connaissent plus Belmondo, ni de Funès et pas du tout d'autres personnalités actuelles d'autres domaines ». Le manque de présence de la langue française dans les médias est décrit aussi dans un autre témoignage : « Il faut que l'on voie, que l'on entende le français plus souvent à la télé, à la radio, (il faut) plus d'activités culturelles [...]. Actuellement, il n'y a pas de film en version originale sous-titrée à la télé. [...] Pourquoi les excellents reportages de Jan Šmíd ne sont-ils pas utilisés ? [...] Où est la France ? [...] C'est une défaillance complexe des différentes institutions françaises qui, pour le soutien de leur pays en République tchèque, font un minimum. Après, l'intérêt (pour le français) est minimum ».

2.6.5 Quelques propositions supplémentaires

Diverses solutions possibles de la part des enseignant.e.s ont déjà été citées dans les sous-chapitres précédents. En voici quelques-unes concernant une coopération possible entre les écoles primaires et secondaires et l'échange des informations ou témoignages sur l'utilité du français de la part des anciens élèves : « j'apprécierais beaucoup l'existence d'une liste des écoles primaires, secondaires et des enseignants à Prague et dans la Région de Bohême centrale pour savoir où le français est enseigné. D'après mon expérience, cela a déjà valu le coup de contacter les enseignant.e.s de français du primaire et leur donner des renseignements sur notre académie de commerce, une fois nous leur avons même envoyé nos élèves [...] », « cela serait avantageux d'avoir le retour des étudiants ou des anciens étudiants des universités : où ils ont utilisé le français, en quoi cela les a aidés, dans la participation à quels pro-

jets, programmes, si cela leur a facilité le recrutement, où ils ont mis à profit leur DELF... »

2.6.6 Un soulagement mais aussi des doutes

Les réponses ouvertes dans les deux dernières questions Q25 et Q26 ont aussi contenu des messages de gratitude ou de soulagement : « enfin, on en parle ! », de l'espoir mais aussi des doutes qu'un tel questionnaire puisse changer la situation actuelle : « je ne sais pas si ce questionnaire peut augmenter l'intérêt pour le français. Désolé pour mon attitude pessimiste, mais la situation est peut-être différente dans les petites villes par rapport aux grandes », « je pense que cette recherche arrive tard. Les problèmes avec l'enseignement du français durent depuis dix années au minimum, peut-être même plus ».

3. Pour conclure

Les nombreuses réponses des enseignant.e.s du pays entier confortent des impressions que beaucoup avaient depuis de nombreuses années sur l'évolution de la langue française dans l'enseignement primaire et secondaire. La situation n'est pas satisfaisante pour une grande majorité des cas avec une diminution continue du nombre d'élèves, des fermetures de groupes, voire la disparition complète de l'enseignement du français dans certains établissements, et si la situation est actuellement stable dans d'autres, c'est pour combien de temps de sursis ? Heureusement, quelques situations et succès concrets des derniers temps peuvent nous encourager et faire croire que tout n'est pas encore perdu si des actions sont menées en concertations avec tous les acteurs du pays.

Sans aucun doute, il est nécessaire de continuer à introduire de manière systématique des activités réfutant les clichés sur la langue française afin qu'il n'y ait plus de frein à son choix. Il est souhaitable que cela soit réalisé le plus tôt possible dans l'enseignement (MŠ, ZŠ), car ces activités sont un gage de sa poursuite plus tard (au secondaire et au supérieur). Pour cela, il serait intéressant d'établir un argumentaire national, détaillé selon les trois publics à convaincre (élèves, parents et directions d'établissements) qui répondrait à toutes ces idées plus ou moins fausses et que les enseignant.e.s pourraient utiliser lors de leurs activités de promotion, pour défendre la création des classes de français. Nous avons déjà vu, dans un article précédent (Delalande, H. & Červenková, M., *Bulletin SUF*, 99–100/2020, p. 26–29), qu'il était possible de dé-

monter le cliché sur l'inutilité du français dans le monde du travail en République tchèque afin de convaincre les parents et les jeunes que l'anglais n'est plus suffisant pour faire carrière et qu'il existe de nombreuses opportunités dans des entreprises ou administrations utilisant le français dans le pays.

Il faut aussi briser ce « cercle vicieux » où le français n'est ni proposé ni maintenu dans un établissement, parce que l'échelon des études supérieures ou inférieures ne le propose pas non plus. C'est un travail à mener, en coopération avec la SUF, la Gallica, l'IFP et les AF, le ministère, les régions, de promouvoir le maintien du pluralisme linguistique dans l'offre pédagogique sur tout le territoire (afin de ne pas « simplifier l'administration » en ne proposant qu'une langue en plus de l'anglais), de développer les cours de français là où il y en a une demande, solliciter cette demande ailleurs, défendre et soutenir les enseignant.e.s lorsque ceux/celles-ci sont en difficulté, en leur proposant des aides concrètes comme la venue d'étudiant.e.s-stagiaires pour les épauler sur des activités extra-scolaires ou de natifs / natives francophones pour des animations dans les classes.

Enfin, il faudra un effort de tous les acteurs : nationaux, régionaux, locaux, institutionnels, universitaires, associatifs, pour diffuser beaucoup plus les cultures de langue française, mais aussi celles qui sortent des clichés et « de la naphthaline ». Les élèves du primaire ou secondaire ne sont plus autant attirés par des références culturelles qui datent du siècle dernier dans un monde où le cinéma et la télévision sont remplacés par les ordinateurs, téléphones, réseaux sociaux et plateformes comme *Netflix* ou autres.

Certain.e.s d'entre vous ont émis des doutes quant aux suites de cette enquête. Vos nombreuses réponses sincères « obligent ». Sachez que cet ensemble de données n'est qu'un début. Tous les chiffres, opinions et témoignages recueillis seront encore soumis aux analyses, notamment au niveau régional, et permettront de réaliser des démarches concrètes qui, espérons-le, répondront aux attentes des enseignant.e.s se sentant impliqué.e.s dans la problématique traitée dans ce présent article.

**Hana Delalande,
Václava Bakešová,
Sylva Nováková**